

Harcèlement moral: « Une survivance totalitaire en pays démocratique »

ARIANE BILHERAN, PSYCHOLOGUE CLINICIENNE EN FRANCE, S'INTÉRESSE AU HARCELEMENT. ELLE A PUBLIÉ PLUSIEURS OUVRAGES SUR LE SUJET*. « LORSQU'IL EST DEvenu INTERDIT DE TUER PHYSIQUEMENT LES GENS, L'ÊTRE HUMAIN DÉVELOPPE DES STRATÉGIES POUR "LES TUER À PETITS FEUX", MORALEMENT », DIT-ELLE. CELA VAUT NOTAMMENT POUR CERTAINS MILIEUX DE TRAVAIL PRESSURISÉS. ENTREVUE.

Le harcèlement, selon vous, commence dans la famille. Où finit l'autorité légitime des parents, où commence le pouvoir ?

La famille est le lieu de fabrication des harceleurs. En tant qu'organe politique, elle véhicule des schémas culturels, des valeurs, des interdits qui sont la première marche vers la socialisation de l'enfant.

L'enfant abusé développe des vulnérabilités dont il paiera le prix à l'âge adulte s'il ne rencontre pas sur son chemin des personnes bienveillantes qui lui feront prendre conscience qu'il est victime d'un abus de pouvoir. Dès lors, le social reproduit le familial et vice-versa, avec notamment une transmission intergénérationnelle de l'abus de pouvoir.

On le voit bien avec les cas d'enfants boucs-émissaires à l'école. Que font les adultes ? Pourquoi ne sont-ils pas en mesure de protéger non seulement les enfants victimes de harcèlement, mais aussi les enfants abuseurs face à leurs propres pulsions agressives ?

Pouvoir et devoir

Les parents ont un pouvoir qui est

aussi un devoir, celui d'éduquer leurs enfants. L'absence d'éducation est une forme de « mise au placard » de l'enfant, il n'y a pas que les méthodes de dressage qui sont maltraitantes.

Ce pouvoir doit être traversé par l'autorité, qui légitime le pouvoir. Si le pouvoir n'est pas légitimé par le respect qu'il véhicule, il devient harceleur et violent. L'abus de pouvoir, s'il est réitéré, devient du harcèlement

moral, sinon parfois physique et/ou sexuel (maltraitements physiques et/ou sexuelles à répétition sur les enfants).

L'autorité consiste à transmettre des valeurs, à viser l'autonomie de l'enfant dans le respect de sa subjectivité, à apprendre le vivre-ensemble, le respect et l'altérité. Elle n'existe que de façon temporaire. Une fois, l'enfant devenu adulte, l'autorité parentale n'a d'ailleurs plus aucune raison d'être.

Elle n'est en aucun cas une domination parentale sur l'enfant. En revanche, l'adulte, dans sa position d'adulte, doit apprendre à l'enfant à canaliser son agressivité, à différer ses envies, à cultiver le sens de l'effort, à respecter autrui tout en protégeant et sécurisant l'enfant. La civilisation et la culture sont des choses qui s'apprennent et tout adulte doit travailler à être un

réfèrent pour l'enfant, un adulte auquel l'enfant aimerait ressembler. Faut-il rappeler que mettre des limites sécurise un enfant ?

Dans le monde du travail, y a-t-il plus de harcèlement qu'avant ou en parle-t-on davantage aujourd'hui ?

Le harcèlement a existé de tout temps. Simplement, nos besoins évoluent, notre prise en compte de l'être humain aussi, donc notre conception du respect de l'intégrité devient plus intransigeante, et c'est tant mieux.

Il est évident que les personnes s'autorisent davantage à parler, mais il est tout aussi évident que le monde économique ne cesse de se durcir sur d'autres plans. J'ai coutume de dire que le harcèlement moral est une survivance totalitaire en pays démocratique :

lorsqu'il est devenu interdit de tuer physiquement les gens, l'être humain développe des stratégies pour « les tuer à petits feux », moralement.

Comment réparer les dégâts du harcèlement ?

Le harcèlement crée, chez la personne harcelée, un traumatisme plus ou moins intense en fonction de la durée, de la violence et de la chronicité du harcèlement. L'effet traumatique dépend aussi du soutien que reçoit la personne harcelée, notamment de son entourage, et des possibilités qu'elle a de se resourcer par ailleurs.

Comme tout processus traumatique, le harcèlement au long cours engendre le syndrome de Stockholm. Il consiste pour la victime à banaliser les faits tellement ils sont insupport-

ables afin de protéger l'agresseur. Face à un tel processus de destruction, la neutralité des témoins n'existe pas. La neutralité consiste à « laisser faire » ce processus de destruction. Il existe des complicités actives, mais aussi des complicités passives.

Protection de l'intégrité

Il est donc essentiel pour la personne harcelée tout d'abord de ne plus être en contact direct avec ce harcèlement. Ce n'est pas une fuite, mais une protection de son intégrité.

Par ailleurs, il faut traiter les dégâts psychologiques du harcèlement par une thérapie sur le traumatisme vécu qui, parfois, renvoie à d'autres traumatismes passés. C'est un processus long, car il faut nettoyer la plaie et la cicatriser. Rien ne sera jamais comme avant, c'est-à-



Ariane Bilheran

dire avant que le traumatisme n'ait eu lieu. Toutefois, la thérapie aide à ce que la douleur s'apaise et que la cicatrisation se fasse le mieux possible. C'est pour cela qu'il ne faut pas tarder avant de consulter car, sinon, le psychisme tentera de cicatriser la blessure du traumatisme, mais comme il le pourra, souvent mal.

Par exemple, il est complètement illusoire de penser qu'un traumatisme peut guérir tout seul et que le temps permettra l'oubli. L'oubli, dans ce cas, est une façon de faire comme si le traumatisme n'avait pas existé, ce qui est impossible.

Dès lors, la blessure peut refaire surface, même des années plus tard. Il convient alors pour la victime de ne plus banaliser les faits, de transformer sa peur de l'agresseur en force, de trouver chez le thérapeute le soutien inconditionnel dont on a besoin pour se reconstruire et rétablir la confiance en l'autre. ◀

* *Harcèlement, famille, institution, entreprise, l'autorité. Tous des harcelés ?* (Armand Colin, 2010) et *Le suicide en entreprise* (Sémiode Éditions/Éd. du Palio).